

Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 73 (1985)

Heft: [5]

Artikel: Droit matrimonial : comité d'action jurassien

Autor: sl

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-277596>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 24.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

d'un canton à l'autre

Claudine Rosselet, psychologue, chargée de cours à l'Université de Neuchâtel a parlé des « Crises existentielles de l'adulte ». Toile de fond sur laquelle se sont tissés entre les femmes présentes des échanges vifs et chaleureux sur leurs propres expériences, ont glissé des interrogations souvent encore entières comme celle de l'équilibre à trouver entre vie familiale et projet personnel (formation et recyclage y compris), plus difficile encore à réaliser quand on se retrouve seule avec ses enfants. Une soirée riche, bien dans le ton chaleureux que l'AMCF entend donner à ses activités. — (alg)

ADF LAUSANNE : UNE VOIX CLAIRE ET DISTINCTE

Le groupe de Lausanne de l'ADF a pris, lors de sa dernière Assemblée Générale, particulièrement bien fréquentée, des positions nettes et sans bavures concernant les deux votations brûlantes des prochains mois : non à l'initiative « pour le droit à la vie », sur laquelle nous voterons le 9 juin (cf. article p. 6 à 8) : oui au nouveau droit matrimonial, qui sera soumis au verdict populaire le 22 septembre. C'est essentiellement autour de ces deux thèmes que les « adéefiennes » lausannoises se mobiliseront les semaines à venir.

Mais les actions à moyen terme de l'association (manuels scolaires, accueil des écoliers, etc.) suivent leur cours à un rythme allègre. Nous vous en informons régulièrement dans ces colonnes. A signaler enfin l'entrée au comité d'une politicienne bien connue, doublée d'une féministe convaincue, en la personne de Mme Monique Mischler, députée socialiste au Grand Conseil vaudois.

Après l'assemblée statutaire, la parole fut donnée à Mme Dolly Duc, qui a été récemment nommée au poste de préfet-substitut du district de Lausanne. Est-il besoin de préciser qu'elle est la première femme à assumer cette fonction ?

Même si « Madame la préfète » a toujours existé... c'est l'épouse du préfet ! Un abus de langage qu'il serait urgent de corriger ! Après avoir donné un aperçu de son monumental cahier des charges, Madame Duc s'attacha à montrer de quelle manière elle a réalisé, sans grands heurts, sa propre intégration dans l'univers ô combien masculin d'une préfecture vaudoise. — (sl)

BONNE HUMEUR A L'UNION FEMININE COOP ! (NE)

L'Union féminine Coop ? Discrète, certes, mais efficace... et plutôt gaie ! Avec une présidente, Mme Hélène Kunzmann, qui ne craint pas d'assaisonner ses rapports d'activité d'une bonne dose d'humour, voilà qui donne le ton dans lequel la soixantaine de membres se rencontrent, s'informent, se baladent, se distraient. L'an dernier, ce ne sont pas moins d'une quinzaine d'occasions qui ont été offertes aux coopératrices de se retrouver sous des couverts divers, mais toujours en gaîté. La traditionnelle fête de fin d'année n'est jamais triste non plus à ce qu'on sait. Car les coopératrices ne manquent ni de bons personnels ni d'imagination pour garnir le programme de productions. Mais les préoccupations altruistes sont aussi présentes dans les activités de l'Union féminine Coop ; chaque année, elle contribue de leur brocante au marché de la Chaux-de-Fonds, un samedi par an, a permis en 1984 de faire un don de 400 francs à l'Association des sourds de la ville et 250 francs à Mumliswil, maison de cours et de vacances. Enfin, un groupe œcuménique s'étant formé pour créer une animation à « Temps présent » (maison pour personnes âgées), l'Union féminine Coop a proposé ses services... et ses finances pour bricolage. — (alg)

DROIT MATRIMONIAL : COMITE D'ACTION JURASSIEN

Valentine Friedli, conseillère nationale, et Roger Schaffter, conseiller aux Etats, ont accepté de présider le Comité jurassien d'action en faveur du nouveau droit matrimonial, qui a été mis sur pied conjointement par le Bureau de la Condition Féminine du Jura et par le Centre de Liaison des associations féminines jurassiennes.

Après la séance constitutive du 25 avril, le Comité a inscrit à son programme un cours donné par le professeur Jacques-Michel Grossen les 7 et 14 mai, et une conférence de Monique Bauer-Lagier et Joseph Voyame le 13 juin.

Tous renseignements sur ces activités peuvent être obtenus auprès du BCF, rue des Moulins 19, 2800 Delémont, ou auprès de la présidente du CLAF, Mme Betty Cattin, ch. Des Royes à Saignelégier. — (sl)

AGENDA

CONCOURS FEMININ DE MUSIQUE

Le Lyceum de Suisse organise du 17 au 20 octobre 1985 son 29e concours féminin d'exécution musicale, réservé cette année au piano et à l'orgue. Il est ouvert aux musiciennes suisses (habitant la Suisse ou l'étranger), aux étrangères domiciliées en Suisse depuis deux ans ou habitant les régions limitrophes de notre pays. Pour tous renseignements, s'adresser à la Commission musicale du Lyceum de Suisse, 8, rue L. Berthoud, 2000 Neuchâtel.

Les inscriptions sont acceptées jusqu'au 8 septembre 1985.

STAGES TEXTILES

Filambule, école de tissage et d'arts textiles, organise 4 semaines de stages à la vallée de Joux, du 8 juillet au 3 août. Prix tout compris : Fr. 520.— par semaine. Renseignements : Filambule, rue de la Tour 4, 1004 Lausanne, tél. (021) 23 12 23.

ALLO LIB !

Une ligne téléphonique pour les lesbiennes est ouverte depuis le début du mois d'avril à Berne. Il faut composer le (031) 22 45 43, le vendredi, de 18 h. 30 à 23 h.

LYCEUM CLUB (VD)

15, rue de Bourg
1003 Lausanne

Mardi 7 mai de 20 à 22 h. : Atelier littéraire, en compagnie de Suzanne Derriex et Marianne Mercier-Campiche. Entrée libre.

Vendredi 10 mai à 17 h. : Récital de Maria Schweizer, violoncelle et Jolanta Brachel, piano. Au programme des œuvres de L. Boccherini, L. van Beethoven et J. Brahms. Entrée 5 francs.

Vendredi 24 mai à 17 h. : Jacques Bron, professeur et auteur dramatique, présente une biographie consacrée à une lycéenne, Vio Martin. Entrée 3 francs.

Vendredi 31 mai à 17 h. : André-Simone Geronimi dans « Jouer avec nos rêves ». Entrée 3 francs.

LYCEUM-CLUB (NE)

Groupe de Neuchâtel
Fausses-Brayes 3

Jeudi 2 mai, 17 h. : Catherine Paysan présente son dernier livre, « Le rendez-vous de Strasbourg ».

Mardi 7 mai, 20 h. 15 : Louis et June Pantillon, violon et piano. Œuvres de Leclerc, Mozart, Debussy, Kreisler.